

## **Déclaration des représentants des personnels Solidaires Finances Publiques au CTL du 25 juin 2018**

Monsieur le Président,

Les temps que nous vivons sont marqués par des reculs sociaux jamais atteints depuis des décennies. Le gouvernement en place s'attaque clairement aux fondamentaux de notre pacte républicain que sont le droit du travail, la protection sociale et le service public. Il affaiblit jusqu'à l'anéantissement tous les mécanismes de protection, de solidarité et aussi de contrôle et de régulation économiques et sociaux. L'exécutif entend finir et amplifier le travail commencé par ses prédécesseurs. Emmanuel Macron l'a réitéré, il souhaite changer le pays et il le prouve depuis son élection. Pour les fonctionnaires, c'est tangible. Ils ont été maltraités lors des précédentes mandatures, ils seront laminés par celle qui s'engage. C'est un choix politique fort qui n'épargnera personne à la DGFIP.

Depuis le 4 avril, la DGFIP a dix ans, et le moins que l'on puisse observer, c'est que les célébrations de cet anniversaire n'ont guère mobilisé la communication ministérielle.

Dans un pays que l'on dit avide de commémorations, peut-être craignait-on qu'un événement aussi considérable éclipsât le centenaire de l'Armistice ?

Certes, nombre des politiques qui portèrent et consolidèrent la réforme se produisent désormais plus volontiers dans les prétoires du Palais de Justice qu'à l'auditorium de Bercy. Quant aux hauts fonctionnaires qui la mirent en oeuvre, ils coulent à présent des jours paisibles sous des cieux plus cléments.

Pour cet anniversaire, on sent comme une gêne, à tout le moins un enthousiasme mitigé peut être un déni ?

Il paraît lointain, le temps où les pères fondateurs promettaient en tribune, une administration « fière et dominatrice » .

A l'ivresse des premières espérances a succédé la guerre de tranchées et la DGFIP d'aujourd'hui serre les fesses en attendant le verdict d'Action Publique 2022, énième zinzin destiné à poursuivre le détricotage du modèle administratif français.

A l'époque pourtant, le SNUI (notre syndicat à la DGI, devenu avec la fusion Solidaires Finances Publiques) dénonçait : « une fusion et combien d'enterrements ? » avec une analyse dont la pertinence est toujours de mise : « il faudra s'attendre à plusieurs milliers de suppressions d'emplois de tous grades et de toutes catégories.

C'est un des objectifs premiers de la réforme et les ministres feront tout pour le respecter. Au terme de la réforme, les effectifs de la DGFIP devront être redescendus sous les 100.000 agents, ce qui nous donne autour de 30.000 emplois à supprimer ».

Dix ans plus tard, nous y sommes, mais la DGFIP est-elle pour autant devenue la grande administration annoncée ? Saignée dans ses effectifs, en butte aux appétits d'autres corps eux mêmes appuyés par les escarmouches de la Cour des Comptes, elle paraît plus que jamais assiégée et dans la crainte du prochain assaut. Car la saignée des effectifs à vocation, non pas à se poursuivre, mais à s'accélérer.

Pour y parvenir, notre administration, supprime des implantations géographiques, fusionne ses directions.

S'agissant de la DISI Paris-Normandie, l'ensemble des organisations syndicales représentatives ont boycotté la première convocation du CTL du 17 mai, du CHSCT du 24 mai, des CAPL des 11 et 12 juin ainsi que celle de ce CTL pour protester contre le démantèlement programmé de la DGFIP, démantèlement qui se traduit localement par des suppressions, des fermetures de sites / de services et des restructurations qui vont gravement impacter les conditions de vie, de travail et d'exercice des missions des agents. Ce démantèlement se traduira prochainement par la désorganisation complète des DISI et plus particulièrement, pour ce qui nous concerne, par l'éclatement de la DISI Paris-Normandie.

Vous ne nous duperez pas : La fusion des DISI n'est pas faite pour assurer la pérennité des missions support informatique. Elle est faite dans deux buts, le premier que vous n'avouerez pas c'est la suppression d'emplois (et sans doute à terme d'établissements informatique), et le deuxième est de simplifier les modalités de transfert des services informatiques vers la DINSIC. Nous demandons un arrêt pur et simple de ce projet de fusion, qui est néfaste pour l'ensemble des agents de la DGFIP.